



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-31890>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-31890**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Mairie d'Aulnay-Sous-Bois

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité régionale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : DSP RCU

**Description** : Concession concernant le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation des installations composant le réseau de chaleur d'une durée de 25 ans La ville d'Aulnay-sous-Bois possède un réseau de chaleur dont les caractéristiques sont les suivantes (données exercice 2023) : • Une puissance souscrite au 31 décembre 2023 égale à 22 971 kW • Une longueur de réseau de 8,08 km • La desserte de 37 sous-stations, soit 5 662 équivalent-logements • Un volume de vente d'énergie thermique de 42 GWh/an La ville a délégué la gestion de son réseau, la concession actuelle a son échéance au 23/06/2026. Par une délibération n°14 en date du 05 mars 2025, la Ville de d'Aulnay-sous-Bois a approuvé le principe du recours à la délégation de service public pour, notamment, le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation des installations composant le réseau de chaleur. L'objet de la présente consultation vise à désigner le futur délégataire de ce service public et à conclure avec lui un contrat de concession dans le cadre de la délégation de service public.

**Identifiant de la procédure** : 8d1bd9bb-929d-4e08-91e9-6b3feaead0a

**Avis précédent** : a7dba72b-a477-4055-9602-343252f173db-01

**Identifiant interne** : 2025-30

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 09323000 Chauffage urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45251250 Travaux de construction de centrales de chauffage urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

### 2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La valeur estimée du contrat de concession correspond au chiffre d'affaires hors taxes du délégataire pendant la durée du contrat, eu égard à la nature des prestations qui feront l'objet de la concession. Cette valeur est estimée à 395 millions d'Euros HT. variantes : les variantes ne sont pas autorisées Date et horaire des visites préalables du site (obligatoires) Les candidats devront se rendre sur place pour apprécier la technicité, l'étendue des prestations/travaux à réaliser ainsi que les conditions spécifiques d'exécution. Il est précisé que ces visites présentent un caractère obligatoire pour la recevabilité de l'offre. Afin de réaliser ces visites, les candidats doivent obligatoirement venir équipés d'équipements de protection individuels (chaussures de sécurité, casque/casquette de sécurité, etc.). A défaut, les visites ne pourront être effectuées. Les visites obligatoires auront lieu : entre le 12 et le 16 mai 2025. Il incombe aux candidats de confirmer leur venue en prenant contact avec : Guillaume DELLONG, Directeur des espaces publics et des réseaux (gdellong@aulnay-sous-bois.com, 06.14.57.41.43). Si le candidat est dans l'impossibilité de se rendre disponible aux dates fixées, il doit prendre contact avec les correspondants techniques (ci-dessus), afin de convenir d'une autre date. Les visites devront néanmoins avoir lieu avant le vendredi 04 juillet, inclus. Chaque candidat doit se munir de l'attestation de visite à signer contradictoirement par le représentant du candidat et par le responsable chargé de la visite. Visite(s) supplémentaire(s) du site (facultative(s)) Si les candidats souhaitent effectuer une (ou des) visite(s) supplémentaire(s), ils devront faire parvenir leur demande via la plateforme dématérialisée jusqu'au vendredi 20 juin, inclus. La demande de visite devra être justifiée, préciser les installations à visiter ainsi que la durée de visite souhaitée. L'autorité concédante organisera la ou les visite(s) supplémentaire(s) facultative(s) avec le ou les candidats qui en auront fait la demande. L'autorité concédante avertira également les autres candidats de l'organisation de cette ou ces visite(s) supplémentaire(s) afin de leur proposer de participer s'ils le souhaitent. Il est rappelé que la ou les visite(s) supplémentaire(s) présentent un caractère facultatif. Les visites supplémentaires facultatives ne pourront pas avoir lieu au-delà du vendredi 04 juillet 2025 inclus et ne pourront être supérieures au nombre de 3 visites facultatives. Comme mentionné ci-avant, les candidats doivent obligatoirement venir équipés d'équipements de protection individuels (chaussures de sécurité, casque/casquette de sécurité, etc.). Le délai de validité des offres est fixé à douze (12) mois à compter de la date limite de remise des candidatures et des offres initiales figurant en page de garde du présent règlement de la consultation. Les offres finales après négociation se verront appliquer un nouveau délai de validité de douze (12) mois, une fois remises. Négociations Au vu de l'avis de la CDSP sur les offres initiales, le Maire ou l' élu qu'il aura délégué à cet effet engagera librement toute discussion utile avec tout ou partie des soumissionnaires.

13.2. Réunions de négociation Les soumissionnaires pourront, à l'initiative du Maire et ou de l' élu qu'il aura délégué à cet effet, être entendus à plusieurs reprises sur leur offre et les améliorations qu'ils acceptent d'apporter à celle-ci. A l'occasion des réunions de négociation, le Maire ou l' élu qu'il aura délégué à cet effet pourra inviter toute personne dont la présence lui semblerait nécessaire qu'il s'agisse d'élus ou d'agents de la Ville ou

de conseils externes. Ces personnes pourront, à la demande du Maire ou de l'élu qu'il aura délégué à cet effet, intervenir oralement notamment afin d'affiner ou de faire préciser un point spécifique d'une ou des propositions. La ou les phases successives de négociation pourront faire l'objet de réunions entre la Ville et les différents soumissionnaires. Les soumissionnaires seront reçus séparément. Avant chaque réunion, la Ville fera parvenir aux soumissionnaires un ordre du jour prévisionnel. Les soumissionnaires seront avertis qu'ils participeront à la prochaine réunion dans un délai suffisant afin de leur permettre de préparer celle-ci. Les réunions auront notamment pour objet de : - Permettre à chaque soumissionnaire de présenter et, le cas échéant, de clarifier et d'améliorer ses propositions ; - Répondre aux questions de la Ville ou des soumissionnaires eux-mêmes ; - Faire part aux soumissionnaires de l'analyse de leurs propositions et recueillir leurs réactions ou leurs propositions alternatives.

13.3. Echanges écrits Dans le cadre des négociations, des échanges écrits pourront intervenir entre la Ville et les soumissionnaires. La Ville pourra notamment adresser aux soumissionnaires, si elle l'estime nécessaire, des demandes d'offres améliorées et/ou des questions destinées à leur permettre de clarifier et de préciser certains points. Les soumissionnaires seront alors tenus de transmettre leurs réponses à la Ville selon les mêmes modalités que la remise des offres initiales et dans les délais indiqués dans la lettre/courriel d'envoi des questions.

13.4. Clôture des négociations La Ville conserve la faculté de mettre fin à tout moment aux négociations par simple information des soumissionnaires, transmise sur la plateforme susmentionnée. En conséquence, chaque soumissionnaire doit remettre spontanément sa meilleure offre. La Ville invitera alors les soumissionnaires à remettre leur offre finale Aucune indemnisation ne sera due aux candidats non retenus à l'issue de la phase de choix des offres, ou des négociations.

**Base juridique :**

Directive 2014/23/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** DSP RCU

**Description :** Concession concernant le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation des installations composant le réseau de chaleur d'une durée de 25 ans

**Identifiant interne :** 2025-30

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 25 An

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le détail des critères ci-dessous est indiqué à l'article 10 du RC La compétitivité des conditions tarifaires et cohérence du modèle économique :35%  
Le développement du service : 20% La qualité technique du projet : 20% La performance environnementale et sociale du projet : 10 % Le niveau des engagements juridiques pris par le délégataire : 10% La qualité du service : 5%

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (décimal, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 1

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Informations relatives aux délais de recours :** 2 mois

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie d'Aulnay-Sous-Bois

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 395,000,000 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** CORIANCE

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** CORIANCE

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**Valeur de l'offre :** 395,000,000 Euro

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** 2025-30

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 05/09/2025

**Date de conclusion du marché :** 13/03/2026

### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Mairie d'Aulnay-Sous-Bois

**Numéro d'enregistrement** : 21930005000016

**Ville** : Aulnay-sous-Bois

**Code postal** : 93600

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : +marches-publics@aulnay-sous-bois.com

**Téléphone** : 014876266

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : CORIANCE

**Taille de l'opérateur économique** : Grande

**Numéro d'enregistrement** : 41256170600042

**Ville** : Noisy le Grand

**Code postal** : 93160

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Ville** : Montreuil

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone :** 0149202000

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** d720a1d3-45de-4b41-845f-66941bbcafb8 - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 27/03/2026 à 11:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/03/2026